

2^{ÈME} RÉUNION DU GROUPE D'HARMONISATION OMI/OHI SUR LA MODÉLISATION DES DONNÉES (HGDM) OMI, Londres, Royaume-Uni, du 29 octobre au 1er novembre

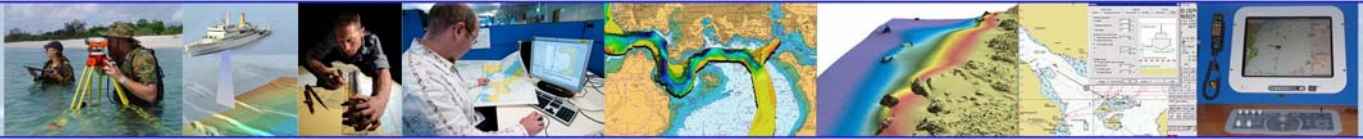
Contribution au programme de travail de l'OHI pour 2018	
Tâche 2.1.5.1	Participation à la réunion du HGDM OMI/OHI

La seconde réunion conjointe du groupe d'harmonisation OMI/OHI sur la modélisation des données (HGDM-2) s'est tenue du 29 octobre au 1^{er} novembre 2018 au siège de l'OMI, à Londres, Royaume-Uni, sous la présidence de M. Sunbae Hong (République de Corée).

La réunion HGDM-2 a vu la participation de représentants des Etats membres suivants : Australie, Brésil, Bangladesh, Canada, Chine, Egypte, Allemagne, Japon, Norvège, Nigéria, République de Corée, Suède, Turquie, Royaume-Uni et Etats-Unis d'Amérique. Le groupe a également vu la participation de membres de la Chambre internationale de la marine marchande (ICS), de la Commission électrotechnique internationale Commission (IEC), de l'Association internationale des commandants de ports (IHMA), de l'Association internationale des pilotes maritimes, de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM) et du Comité international radio-maritime (CIRM) ainsi que du Conseil maritime baltique international (BIMCO). Le Directeur Abri Kampfer et l'adjoint aux Directeurs Anthony Pharaoh y ont représenté le Secrétariat de l'OHI.



Le président et le secrétariat du HGDM.



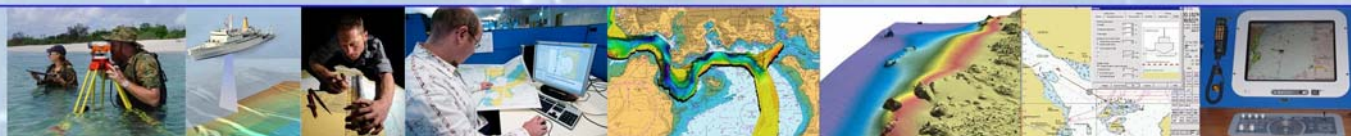
Le Directeur Kampfer a fourni un rapport sur l'état d'avancement de la norme cadre S-100 et a mis en exergue les changements et les extensions inclus dans la nouvelle édition 4.0.0 de la S-100 qui doit paraître en décembre 2018. Le rapport incluait également une mise à jour de l'état d'avancement de la série de spécifications de produit basées sur la S-100 actuellement développées par différents organes ainsi que de la base de registres d'informations géospatiales de l'OHI qui est gérée par le Secrétariat de l'OHI.

Le groupe a effectué un examen détaillé du projet de document d'orientation sur la définition et l'harmonisation du format et de la structure de services maritimes conformes à la S-100. Une discussion a été tenue sur un article norvégien relatif à ces services maritimes pour lesquels il n'existe actuellement aucun organe de coordination. La Norvège a également proposé des amendements au projet de directives et l'IHMA a initié une discussion sur la terminologie actuellement utilisée dans le document d'orientation relatif aux services maritimes.

A la suite d'une discussion sur les futures procédures à suivre par les Etats membres ou les organisations internationales lors de la proposition de nouvelles descriptions génériques des services maritimes, il a été décidé que ces futures descriptions devraient être soumises à l'examen du sous-comité du NCSR soit sous une sortie se référant à l'« examen des descriptions des services maritimes » soit sous « questions diverses ».

Un examen des descriptions de service existantes fourni par la Norvège, la Suède, l'OHI, l'OMM, l'IMPA et l'AIMS a été conduit et il a été décidé que ces descriptions de services maritimes devraient être consolidées et publiées dans une circulaire MSC afin de rendre les révisions futures plus faciles. Il a par ailleurs été convenu que des indications claires devraient être fournies en notant que ces projets de descriptions seraient périodiquement mis à jour, afin d'assurer leur harmonisation.

La réunion HGDM2 a préparé un rapport au sous-comité NCSR de l'OMI, proposant une approche en deux étapes pour la définition et l'harmonisation du format et de la structure des services maritimes. Cela permettrait d'envisager de publier une résolution MSC contenant un projet de directives sur la définition et l'harmonisation du format et de la structure de tous les services maritimes incluant le modèle pour la soumission des descriptions de services maritimes et orientations pour une spécification harmonisée des services techniques. Cela permettrait également d'envisager la distribution d'une circulaire MSC consolidant les descriptions des services maritimes, pouvant faire l'objet d'une nouvelle publication, en tant que versions révisées, lors de l'ajout ou de la mise à jour des services maritimes. Il a en outre été recommandé de rebaptiser le document d'orientation en tant que « Guide sur la définition et l'harmonisation du format et de la structure de services maritimes », et d'exclure les références précédemment faites à l'expression « portefeuille de services maritimes ». On a estimé que la réunion HGDM2 avait terminé la tâche qui lui avait été confiée et la nécessité de futures réunions sera déterminée par le sous-comité NCSR de l'OMI.



CONFÉRENCE OUR OCEAN 2018 Bali, Indonésie, 29-30 octobre

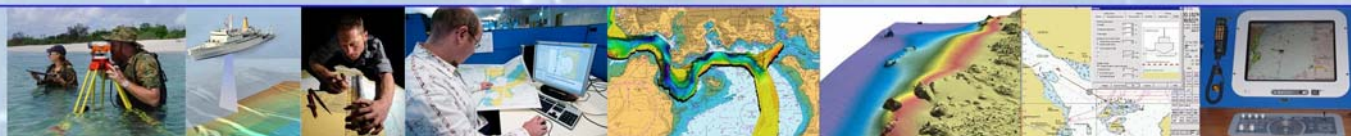
Depuis 2014, les responsables de haut niveau de nombreux pays participent aux conférences Our Ocean (accueillies par les gouvernements des Etats-Unis d'Amérique (en 2014 et 2016), du Chili (en 2015) et de Malte (en 2017)), incluant des chefs d'Etat, des ministres de gouvernement, des entreprises de l'industrie mondiale, des organisations non-gouvernementales (ONG) et des organisations philanthropiques. Les conférences Our Ocean se concentrent sur tous les aspects maritimes et invitent régulièrement les dirigeants du monde à se tourner vers l'avenir et à agir, en prenant des engagements de haut niveau et en transformant les défis à venir en opportunités de coopération, d'innovation et d'entrepreneuriat.

L'édition 2018 de la conférence Our Ocean (OOC2018), « Notre océan, notre héritage », a été accueillie par le gouvernement indonésien et s'est tenue au Centre de Convention de Nusa Dua, à Bali, Indonésie, les 29 et 30 octobre 2018. La conférence était associée à une exposition illustrant la contribution des Etats côtiers, des organisations internationales, des organisations non-gouvernementales et de l'industrie aux activités en lien avec les océans. Des représentants de haut niveau incluant des Présidents, des Premiers ministres et des ministres de plus de 100 Etats ainsi qu'approximativement 3000 participants étaient présents à la conférence.



Participants de haut niveau à la conférence Our Ocean Conference-2018, lors de la cérémonie d'ouverture

Le Président indonésien, Son Excellence Joko Widodo, a officiellement ouvert l'OOC2018. Il a mis en exergue le fait que la protection des océans ne peut pas être effectuée par un seul Etat ou un seul gouvernement, qu'elle doit impliquer de nombreux responsables politiques et parties prenantes. Il a encouragé la conférence Our Ocean à prendre des mesures concrètes afin d'améliorer la coopération. Le ministre des Affaires maritime et de la pêche, Mme Susi Pudjiastutin, et le ministre des Affaires Etrangères, Mme Retno Marsudi, en tant qu'organisateur conjoints de la conférence, ont prononcé un discours de bienvenue ensemble, lors de la cérémonie d'ouverture de l'OOC2018. Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de



Monaco a prononcé un discours liminaire lors de la conférence. Le Directeur Mustafa Iptes y a représenté le Secrétariat de l'OHI.

La conférence Our Ocean 2018 a traité de nombreux sujets en lien avec les océans qui étaient examinés dans le cadre de différentes sessions de groupe tout au long des deux jours de l'événement :

- Aires marines protégées
- Impacts du climat sur les océans
- Sécurité maritime
- Pollution marine
- Pêche durable
- Une économie bleue durable
- Leadership des conférences Our Ocean

Chaque session de groupe a été suivie de l'annonce d'engagements par différents secteurs. 287 nouveaux engagements ont été annoncés et représentent une promesse d'environ 10,8 milliards de dollars des USA, pendant l'OOC 2018. Des aires maritimes protégées supplémentaires ont été annoncées par de nombreux Etats côtiers et insulaires, à travers le monde.

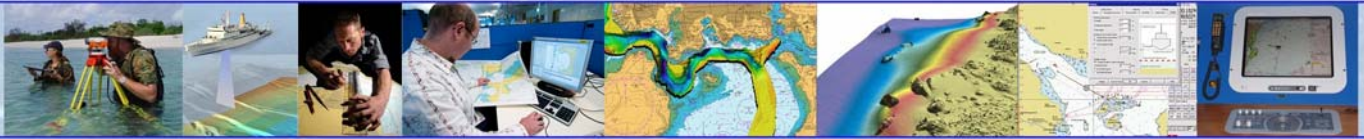


Le Directeur Iptes fait une déclaration sur le projet Seabed 2030, lors de l'OOC2018.

En plus des discussions de groupe tenues lors de la conférence, un programme très varié de réunions et de briefings parallèles ont eu lieu dans le cadre du programme de l'exposition, couvrant tout l'éventail des intérêts en matière de protection des mers et des océans du monde et permettant de s'acheminer vers de nouveaux projets pour des océans plus sains.

Le Directeur Iptes, au nom de l'OHI et de la COI de l'UNESCO, a pris la parole pour annoncer lors de la session de l'OOC2018 sur la sécurité maritime l'engagement du projet Seabed 2030. Dans son discours, le Directeur Iptes a indiqué que le projet Seabed 2030, initié en février 2018 en tant que projet collaboratif entre la Nippon Foundation et la GEBCO, vise à cartographier tous les océans du monde avant l'année 2030. Il a également souligné que la Nippon Foundation a déjà fait une promesse de 2 millions de dollars des USA pour ce projet et qu'elle fournira une contribution à hauteur de 18,5 millions de dollars des USA pour la prochaine décennie.

En marge de la conférence, le Directeur Iptes a eu de brèves réunions avec le Président de Palau, SE Thomas E. Remengesau et avec le Vice-président du Panama, SE Mme Isabel de Saint Malo de Alvarado, sur la question de l'adhésion à l'OHI. Il a été convenu que le Secrétariat de l'OHI



contactera les autorités concernées de Palau et du Panama afin de continuer à communiquer sur le processus d'adhésion de ces Etats.

L'édition 2019 de la conférence Our Ocean (OOOC 2019) sera accueillie par la Norvège, à Oslo, les 24 et 25 octobre 2019. Des informations complémentaires concernant la conférence Our Ocean 2018 sont disponibles sur le site web de la conférence à l'adresse suivante :

<https://ourocean2018.org>



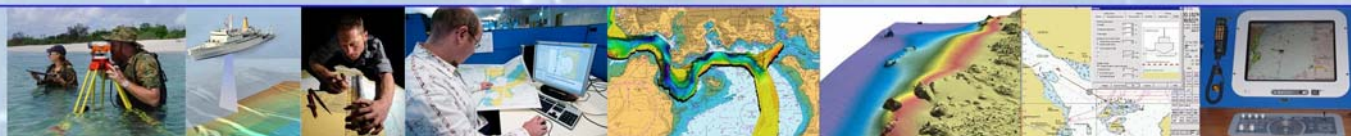
31^{ÈME} RÉUNION DU SOUS-COMITÉ DE LA GEBCO OHI-COI SUR LES NOMS DES FORMES DU RELIEF SOUS-MARIN (SCUFN) Wellington, Nouvelle-Zélande, 23 - 27 octobre

Contribution au Programme de travail de l'OHI 2018	
Tâche 3.6.1	Organiser, préparer et rendre compte des réunions annuelles ... des organes associés incluant ... SCUFN
	
	

La 31^{ème} réunion du Sous-comité de la GEBCO OHI-COI sur les noms des formes du relief sous-marin (SCUFN) a été accueillie par le comité géographique de la Nouvelle-Zélande, par l'Institut national de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA), par GNS Science et par le Land Information New Zealand (LINZ), à Wellington, Nouvelle-Zélande, du 23 au 27 octobre 2018.

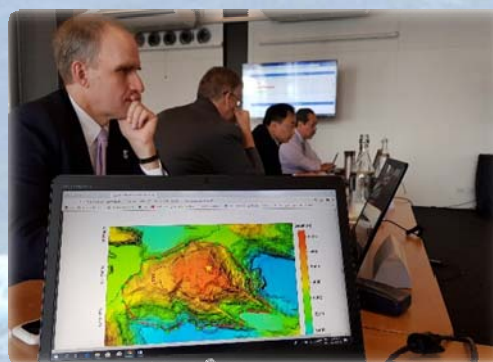
Le SCUFN est chargé de déterminer les noms des formes du relief sous-marin qui apparaîtront dans les produits du projet OHI-COI de la Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) et sur les cartes marines internationales. Ces noms, également largement utilisés dans des publications scientifiques, sont mis à disposition dans l'Index GEBCO des noms des formes du relief sous-marin (www.gebco.net → Data and products → Undersea feature names → view and download). La réunion, présidée par le Dr Hans Werner Schenke (représentant de la COI) de l'Institut Alfred Wegener pour la recherche polaire et marine (AWI - Allemagne), a vu la participation de 28 personnes, comprenant huit des 12 membres du SCUFN (quatre membres pour la COI et quatre membres pour l'OHI), quatre futurs membres du SCUFN (deux pour la COI et deux pour l'OHI), trois membres de l'équipe de projet du SCUFN sur les noms des formes du relief sous-marin (UFN PT) ainsi que 12 observateurs, incluant le Dr Geoffroy Lamarche, directeur du centre Seabed 2030 pour le Pacifique sud et ouest et M. Tetsushi Komatsu (Secrétariat de la COI). L'adjoint aux directeurs Yves Guillam (secrétaire du SCUFN) y a représenté le Secrétariat de l'OHI.

La réunion a été ouverte par M. Apanui Williams (LINZ), qui a accueilli les participants selon la tradition Māori. En outre, des discours de bienvenue ont été prononcés par l'Honorable Eugenie Sage, Ministre des informations foncières, par Mme Gill Jolly, directrice générale par intérim de la stratégie, GNS Science, et par M. John Morgan, directeur général de NIWA. Les représentants des organisations hôtes ont souhaité la bienvenue aux participants et ont souligné le fait que les travaux du SCUFN relèvent d'une importance capitale et stratégique afin de soutenir non seulement les cartes de la GEBCO et autres SIG, mais également le projet Seabed 2030 de la GEBCO, visant à développer une nouvelle carte mondiale des océans à haute résolution.



Le Sous-comité a examiné 281 propositions de noms de formes du relief sous-marin (un record dans l'histoire du SCUFN !), soumises par divers organisations et administrations issus de l'Île de l'Ascension (1), du Brésil (5), de la Chine (79), du Costa Rica (1), du Japon (76), des Philippines (16), de la République de Corée (3), de la République de Palau (40), de la Nouvelle-Zélande (15) et des Etats-Unis (45).

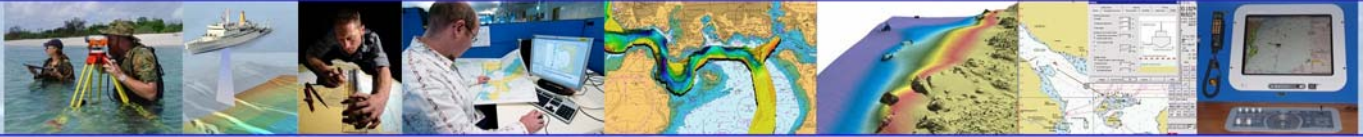
Bien qu'un grand nombre de noms proposés au Sous-comité aient été acceptés, les décisions ont été suspendues pour un certain nombre d'entre eux (en particulier pour 54 noms proposés par la Chine) aux fins d'examen plus avant pour diverses raisons, incluant la nécessité de la prise en compte par les proposants des directives contenues dans la Publication B-6 - *Normalisation des noms des formes du relief sous-marin (Directives, Formulaire de proposition, Terminologie)* en ce qui concerne le regroupement de termes spécifiques dans les mêmes catégories. D'autres propositions n'ont pas été acceptées (en particulier 44 de la NOAA, Etats-Unis) parce qu'il a été considéré qu'elles ne répondaient pas aux normes minimum.



Session de travail lors du SCUFN-31

En plus de l'analyse des propositions de dénomination, le Sous-comité a examiné plusieurs questions structurelles, incluant :

- L'aval donné à un amendement aux Règles de procédure du SCUFN et à la nouvelle édition de la B-6 qui sera soumise à l'approbation du Comité directeur de la GEBCO lors de sa 35^{ème} réunion,
- Le développement d'un recueil des cas types dans un « Livre de recettes » en vue de favoriser la cohérence dans le processus de prise de décisions au sein du SCUFN,
- L'importance de consultations multilatérales entre les proposants avant les réunions du SCUFN lorsque la forme est susceptible d'être située dans des zones d'intérêt mutuel, consultations dorénavant facilitées par la mise à disposition sur la page web du SCUFN d'une Liste par pays des autorités chargées de la dénomination,
- La coopération entre Marine Regions, le SCUFN et l'UFN PT afin de limiter les conflits en matière de dénomination et les positions entre les différentes sources et de contribuer à la modélisation des données de l'UFN,
- L'état actuel et futur de la tenue à jour et du perfectionnement de l'interface de l'Index de la GEBCO par l'Administration océanique et atmosphérique nationale (NOAA) des Etats-



Unis, en parallèle avec le développement par la République de Corée d'un prototype de services web et d'une base de données intégrés du SCUFN,

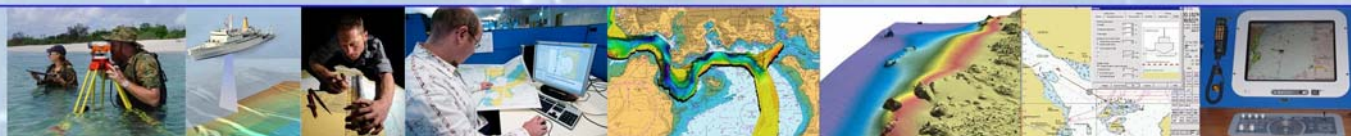
- L'accroissement des ressources nécessaires pour incorporer des décisions de dénomination du SCUFN dans l'Index de la GEBCO et le fait que cela peut seulement être réalisé en externalisant certains travaux au cours de la période intersessions.



Les participants au SCUFN-31, Wellington, Nouvelle-Zélande

Le SCUFN a élu le Dr Hyun-Chul Han (République de Corée, représentant de la COI) en tant que président et le Dr Yasuhiko Ohara (Japon, représentant de l'OHI) en tant que vice-président. Le Sous-comité a également accepté l'offre de la Malaisie d'accueillir la prochaine réunion en août 2019.

Dans son discours de clôture, le Dr Hans Werner Schenke a souligné les réalisations du SCUFN pendant ces quinze dernières années et s'est souvenu avec émotion des anciens membres qui ont apporté un soutien exceptionnel aux activités du SCUFN. Il a formulé le souhait que le nom du Dr Galina Agapova (Institut géologique de l'Académie des sciences russe), décédée le 14 août 2018, soit donné à une forme du relief sous-marin majeure dans le futur.



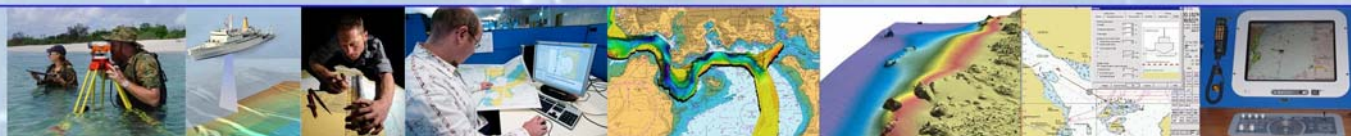
25^{ÈME} RÉUNION DE TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES ASPECTS TECHNIQUES DU DROIT DE LA MER Doha, Qatar, 22-25 octobre

Contribution au programme de travail de l'OHI pour 2018	
Tâche 2.1.2.8	Participation à la réunion de travail d'ABLOS

Le Comité consultatif sur les aspects techniques du droit de la mer (ABLOS) est un comité mixte de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et de l'Association internationale de géodésie (AIG). Le comité ABLOS comprend quatre représentants des Etats membres de l'OHI et quatre représentants de l'AIG. La Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies (UN-DOALOS) et le Secrétariat de l'OHI fournissent chacun un membre d'office. Le comité ABLOS est chargé de fournir des conseils, des directives et, le cas échéant, donne des interprétations formelles des aspects hydrographiques, géodésiques et géo-scientifiques marins sur le Droit de la mer aux organisations mères, à leurs Etats membres ou à d'autres organisations, sur demande. Il examine également les usages des Etats ainsi que la jurisprudence pour des questions qui touchent au Droit de la mer et qui ont trait aux travaux du Comité afin de lui permettre de fournir des conseils d'expert, le cas échéant. Le comité ABLOS étudie, promeut et encourage également le développement de techniques appropriées pour l'application des dispositions techniques contenues dans la Convention des NU sur le Droit de la mer (CNUDM). La publication de l'OHI C-51 - *Manuel sur les aspects techniques de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer* est tenue à jour par le Comité ABLOS.



Les membres du Comité ABLOS réunis à l'occasion de la 25^{ème} réunion de travail ABLOS à Doha



La 25^{ème} réunion de travail ABLOS s'est tenue à l'hôtel Ritz-Carlton de Doha, les 22 et 23 octobre et a été suivie d'un séminaire intitulé « Les défis associés à la mise en œuvre de la CNUDM – une perspective régionale », les 24 et 25 octobre.

Les membres du Comité ABLOS ainsi que des observateurs désignés par l'OHI, d'Australie, du Brésil, du Chili, du Danemark, du Japon, de la République de Corée et du Royaume-Uni étaient présents, ainsi que cinq observateurs invités du Qatar. Le président, le professeur Niels Anderson (AIG – Danemark), a accueilli tous les membres du Comité ainsi que les observateurs à la réunion.

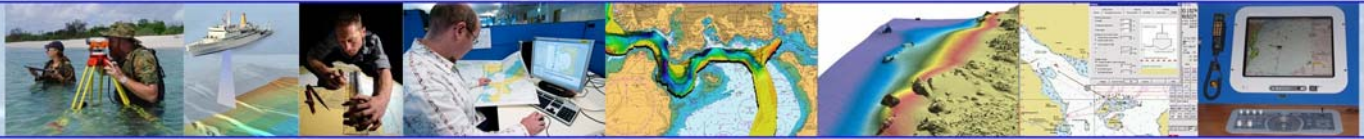
La réunion a continué les préparatifs de la 10^{ème} conférence ABLOS, qui doit avoir lieu à Monaco les 8 et 9 octobre 2019. Des informations détaillées pour la conférence seront annoncées par lettre circulaire de l'OHI et sur la page ABLOS du site web de l'OHI, dès leur mise à disposition.

La réunion a finalisé les révisions au chapitre 3 et la liste des définitions de l'édition 5.0.0 de la publication de l'OHI C-51 et a convenu que le projet d'édition 6.0.0 terminé devrait être soumis à la 11^{ème} réunion du Comité des services et des normes hydrographiques de l'OHI, en mai 2019, aux fins d'obtenir son aval en vue d'une approbation ultérieure de l'OHI et de l'AIG.

Les membres et observateurs du Comité ABLOS ont débattu des sujets notables abordés lors des divers conférences, séminaires et ateliers auxquels ils ont participé et qu'ils ont entrepris depuis la dernière réunion de travail. La réunion a également discuté du matériel de cours pour le cours de formation de renforcement des capacités ABLOS et a examiné les moyens de le développer plus avant.

La réunion a examiné le Mandat et les Règles de procédure du Comité et a effectué un certain nombre d'amendements et de révisions. Le Mandat et les Règles de procédure proposés seront soumis au Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) ainsi qu'au Conseil exécutif de l'AIG, aux fins d'approbation. Le statut des membres actuels du Comité a été examiné et il a été noté que le mandat actuel des deux membres nommés par l'OHI prenait fin en octobre 2018. Il a été demandé au Secrétariat de l'OHI de prendre les actions administratives nécessaires afin de pourvoir ces deux postes vacants. Il a été noté que le mandat de trois membres nommés de l'AIG prendrait fin en juillet 2019 et il a été convenu qu'une recherche de nouveaux membres devrait être entreprise afin d'éviter que ces postes demeurent vacants.

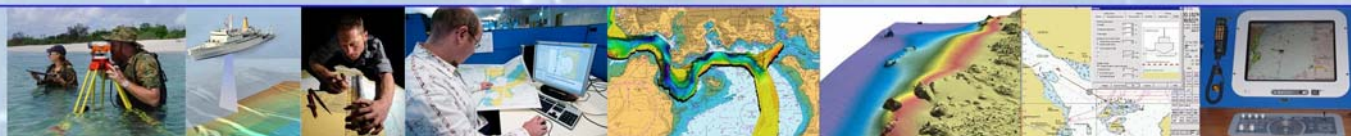
La réunion ABLOS a été suivie d'un séminaire sur le Droit de la mer accueilli par le Comité permanent du Qatar sur le droit de la mer. Le séminaire a été inauguré par le Dr Ahmad Al-Hammadi, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères et président du comité permanent de la Convention sur le droit de la mer, avec la participation d'approximativement 120 délégués venus de toute la région, y compris d'Oman, de la République islamique d'Iran, du Koweït et en présence d'un large éventail de ministres, d'autorités techniques et d'universités du gouvernement du Qatar.



Séminaire d'ABLOS 25 « Les défis associés à la mise en œuvre de la CNUDM – une perspective régionale »

Le séminaire a couvert des présentations sur :

- *Le règlement de litiges ;*
- *Les efforts du Comité permanent de la Convention sur le Droit de la mer visant à mettre en œuvre les dispositions de la CNUDM dans l'Etat du Qatar ;*
- *L'intersection entre l'investissement dans les Règles du traitement et dans la CNUDM et leur effet sur la réglementation des réseaux de câbles sous-marins ;*
- *Les côtes dynamiques à l'ère de l'élévation du niveau de la mer – les lignes de base fixes par opposition aux limites fixes ;*
- *Les questions non résolues dans le cadre de la CNUDM : à partir de la perspective de la pratique de l'Etat ;*
- *La capacité de la CNUDM à prendre en compte les nouvelles utilisations et les nouveaux défis ;*
- *La protection juridique des Etats côtiers ;*
- *Le cadre juridique qui régit les menaces de sécurité maritime : aperçu général ;*
- *Le passage inoffensif ;*
- *Que fait ABLOS ? le Manuel TALOS et le renforcement des capacités ;*
- *La géodésie et les infrastructures nationales de base ; les difficultés d'obtenir des données dans le cadre de la CNUDM – la bathymétrie participative constitue-t-elle une réponse ? ;*
- *La protection du milieu marin pendant les crises : le cas de la mer de Chine méridionale et de ses implications pour la protection régionale du milieu marin – les questions environnementales dans la région du Golfe ;*
- *Les questions techniques relatives au calendrier de l'analyse de la Commission sur les limites du plateau continental.*



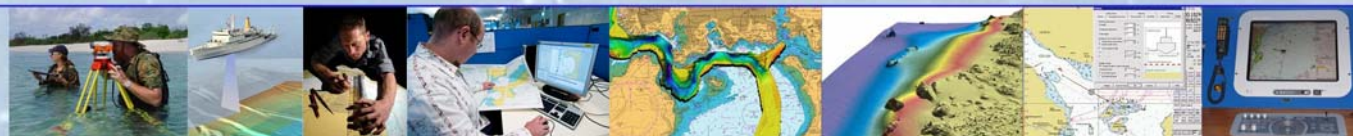
Les présentations ont été suivies par des séances de questions et de réponses pour les participants.

Date des prochaines réunions

La 26^{ème} réunion de travail ABLOS sera tenue à Monaco et est prévue pour la période du 7 au 10 octobre 2019, conjointement avec la 10^{ème} conférence ABLOS ; des renseignements détaillés seront disponibles sur le site web de l'OHI, au fur et à mesure de l'avancement de la planification.

Disponibilité des documents

Les documents examinés par la réunion de travail et les présentations faites au séminaire seront disponibles à la section ABLOS du site web de l'OHI (IHO → Comités et groupes de travail → HSSC → ABLOS).



**15^{ÈME} CONFÉRENCE DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE
 DE L'ATLANTIQUE ORIENTAL**
Lagos, Nigéria, 17-19 octobre
&
**SÉMINAIRE RÉGIONAL DE SENSIBILISATION AUX CONNAISSANCES
 GÉOSPATIALES MARITIMES**
15-16 octobre

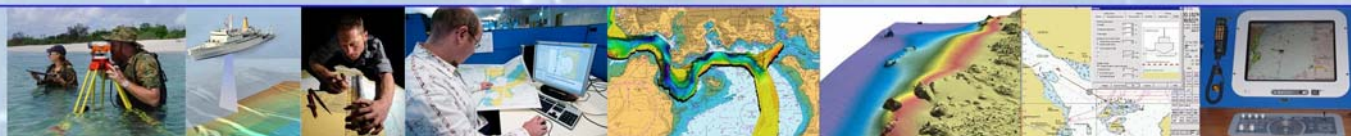
Contribution au programme de travail de l'OHI 2018	
Tâche 3.2.1.4	Participation à la conférence CHAt015
CBWP P-04	Séminaire régional de sensibilisation aux connaissances géospatiales maritimes

La 15^{ème} conférence de la Commission hydrographique de l'Atlantique orientale (CHAt015) qui a eu lieu du 17 au 19 octobre 2018, à Lagos, Nigéria, était accueillie par le Service hydrographique de la Marine nigérienne (NNHO). La conférence était présidée par le capitaine de vaisseau José Daniel GONZALEZ-ALLER LACALLE, Directeur du SH espagnol. L'interprétation simultanée a été assurée du français vers l'anglais.

La conférence a vu la participation de 34 délégués. Les six Etats membres de l'OHI de la région, six Etats membres associés (sur neuf) et sept Etats observateurs (sur onze) y étaient représentés. Des représentants de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM) et de l'Administration maritime danoise (DMA) ont participé à la réunion en tant qu'observateurs. L'OMAO et l'AGPAOC avec lesquelles l'OHI a signé un protocole d'accord n'ont pas participé à la réunion. Environ 30 parties prenantes du Nigéria ont participé à la réunion. Le Directeur Abri Kampfer et l'adjoint aux Directeurs Alberto Costa Neves y ont représenté le Secrétariat de l'OHI.



Les participants à la CHAt015

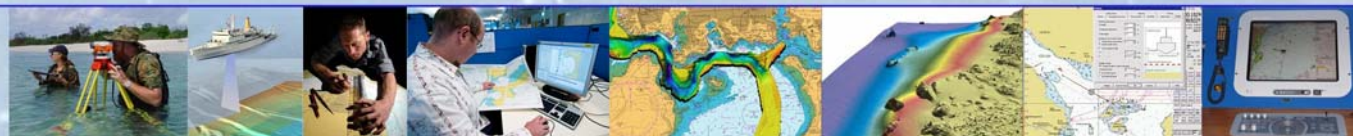


Le président a rendu compte des principales activités de la CHAtO depuis la dernière conférence tenue en 2016 et la liste d'actions découlant de la CHAtO14 a été mise à jour. Le Directeur Kampffer a fourni une présentation des questions actuellement importantes pour le Secrétariat de l'OHI, des résultats de la 2^{ème} réunion du Conseil de l'OHI et des activités des organes de l'OHI ayant un impact dans la région. La réunion a également révisé les statuts afin de les harmoniser avec les amendements à la Convention relative à l'OHI entrés en vigueur.

Tous les Etats côtiers participant à la conférence ont rendu compte de leurs activités, de leurs avancées et des difficultés rencontrées. Malgré les défis que cela représente, des progrès significatifs ont été réalisés au sein des Etats côtiers de la région. La Division de la Marine royale pour l'hydrographie, l'océanographie et la cartographie (DHOC) du Maroc a été proclamée Service hydrographique national par Royal Dahir (décret royal du Maroc). La DHOC a également été nommée secrétariat du comité de coordination hydrographique national (NHCC) récemment créé, un plan de travail quinquennal a été établi, un nouveau bâtiment hydrographique a été construit et est en cours de livraison et des cartes marines sont actuellement produites conjointement avec la France. Le Nigéria a rendu compte du portail de renseignements sur la sécurité maritime (RSM) récemment créé et de sa diffusion via le NAVAREA II, de la création du cours élémentaire d'hydrographie, de la construction d'un nouveau bâtiment hydrographique devant être livré en 2019 et de la possibilité d'une coopération avec d'autres pays de la région.

Le Cameroun a participé à la réunion à laquelle il n'avait plus pris part depuis 2012 et a indiqué qu'il y avait une prise de conscience croissante dans le pays et des plans de renforcement des capacités en vue de se conformer aux obligations internationales. Le Sénégal a informé la réunion de la progression du programme de surveillance de l'érosion côtière au Sénégal, au Togo et au Bénin et de sa relation avec l'hydrographie. La Gambie a fait part de l'acquisition de nouveaux équipements hydrographiques et du processus en cours d'identification des parties prenantes pour le comité de coordination hydrographique national. La réunion a été informée qu'un Service hydrographique est à présent opérationnel en Guinée afin d'assurer la sécurité de la navigation pour les navires qui entrent dans le port de Conakry.

Le Liberia a rendu compte de la formation permanente en matière de coordination nationale pour les RSM et de l'intention de diffuser les RSM via le SafetyNET, de la prise de conscience nationale des obligations internationales et de la nécessité de créer une législation nationale et des services opérationnels dans le pays, ainsi que du projet d'adhésion à l'OHI. La Côte d'Ivoire a acquis une nouvelle vedette hydrographique équipée d'un sonar multifaisceaux, a fait progresser son programme sur les marées et a amélioré son infrastructure de renforcement des capacités (CB) à l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM). La Côte d'Ivoire a l'intention d'adhérer à la Convention relative à l'OHI et de devenir Etat membre. La France, le Portugal, l'Espagne et le Royaume-Uni ont fourni des informations sur leurs développements et plans pour la région, en travaillant en étroite coopération avec les Etats côtiers africains.



La conférence a été informée de la création d'un NHCC au Ghana, de l'infrastructure de données spatiales nationales existante, de la création d'un système et portail de RSM avec le soutien de la DMA, des progrès accomplis à l'université maritime régionale et du projet d'adhésion à l'OHI. Le Togo a informé la réunion de la création d'un NHCC pour les affaires maritimes et le port autonome de Lomé et de la coopération avec le Bénin voisin. Le Gabon a indiqué qu'il redéfinissait sa gouvernance maritime qui inclut l'hydrographie et une coopération plus étroite avec l'OHI, l'AIMS et la France.

Le Congo a informé la réunion de nouveaux projets visant à développer les opérations hydrographiques portuaires à Pointe-Noire. La République démocratique du Congo a fait part de la sensibilisation à l'importance de l'hydrographie, des activités maritimes et du fleuve Congo où de nouveaux projets financés par la Banque mondiale et par l'Union européenne amélioreront l'hydrographie, la cartographie et les aides à la navigation.

La France, le coordinateur CB de la région, a rendu compte de l'exécution d'activités de renforcement des capacités dans la région depuis la dernière conférence et du plan de travail triennal pour la période 2018-2020. Ont été notés en particulier la réalisation et les projets de visites de haut niveau et techniques, les visites actuelles au centres de formation régionaux afin de trouver des synergies à l'appui des plans CB, les phases passées et futures du projet HydrOMAOC en vue d'identifier un financement en reliant l'hydrographie à d'autres projets maritimes et marins de plus grande envergure, dans la région. La réunion a également noté avec satisfaction les avantages de tenir un séminaire de sensibilisation avant la réunion, séminaire lors duquel les Etats côtiers devaient être informés de leurs obligations internationales, de la nécessité d'une meilleure coopération au sein de la région et de la valeur de leurs informations hydrographiques.

Le statut et la mise en œuvre des plans régionaux de cartes INT et d'ENC ont été examinés par le coordinateur régional pour la Région INT G (France), y compris le processus de supervision et de gestion des cartes et des plans de cartes. La réunion s'est également penchée sur la question de savoir comment le programme CB de l'OHI pouvait aider les Etats côtiers à se préparer pour le plan d'audit des Etats membres de l'Organisation maritime internationale (OMI) en ce qui concerne la fourniture de services hydrographiques, en prenant comme exemple le soutien fructueux apporté au Cabo Verde en 2017, par le biais d'une visite technique.

Conformément aux statuts de la Commission, le Commodore CD Okafor du Nigéria et le contre-amiral Carlos Ventura Soares ont respectivement assumé les fonctions de président et de vice-président, à la fin de la conférence. Il est prévu que la prochaine conférence aura lieu à Lisbonne, Portugal, dans la semaine du 28 septembre au 2 octobre 2020.

La conférence CHAt015 a été précédée d'un séminaire de sensibilisation régional sur les connaissances géospatiales maritimes, les 15 et 16 octobre, au même endroit. Le séminaire a été ouvert par le vice-amiral Ibok-Ete Ekwe Ibas, Chef d'Etat-major de la marine nigériane, qui a souligné l'importance de l'hydrographie pour le développement économique et social de la



région. Le séminaire a eu lieu en même temps que l'exposition de l'industrie. Des représentants de 17 Etats côtier, de l'OHI, de l'OMI, de l'AIMS, de la COI, ainsi que du milieu universitaire local, de l'industrie et du gouvernement ont pris part à ce séminaire.



Les participants au séminaire de sensibilisation régional sur les connaissances géospatiales maritimes qui a eu lieu avant la conférence CHAtO 15

Les participants et les conférenciers ont activement pris part à des débats allant des travaux de l'OHI, l'OMI et l'AIMS, du respect des obligations internationales, de la stratégie CB de l'OHI ainsi que de l'importance de disposer d'informations nautiques exactes, de la connaissance hydrographique et de ses avantages économiques, de la nécessité d'avoir des comités de coordination hydrographiques nationaux, du besoin de travailler avec les principales autorités cartographiques, de la nécessité d'intégrer une infrastructure de données spatiales maritimes (MSDI) jusqu'aux SDI nationales et à des exemples de réalisations nationales dans la région.